

Les actualités de l'IDEFHI
DIALOGUE



**L'école
inclusive**

Venez-vous exprimer et contribuer à l'histoire de votre métier !

En 2020, l'IDEFHI, ancien Centre départemental de l'enfance, fêtera ses 100 ans d'existence. A cette occasion une exposition itinérante sur l'histoire sociale et médico-sociale de l'enfance en Seine-Maritime accompagnera la sortie du livre sur l'histoire de l'IDEFHI écrit par Mme Sophie VICTORIEN, chercheuse au CNRS. Cette exposition aura pour principaux objectifs de présenter l'évolution historique des métiers du social, des pratiques d'accompagnement des usagers dans les domaines de l'éducation et de la santé ainsi que de valoriser les parcours de réussite en protection de l'enfance et dans le champ du handicap.

L'un des enjeux consistera à associer tous les services et les professionnels de l'établissement. Dans cette perspective, des rencontres sont organisées dans les différents services afin d'échanger sur vos idées, et les intégrer à cette exposition ! Venez-vous exprimer et racontez-nous vos témoignages et anecdotes sur l'établissement ! Si vous avez connaissance d'anciens usagers ou agents qui ont une histoire à raconter, un témoignage à faire connaître ou un parcours de vie à retracer, n'hésitez pas à venir l'exprimer ou à m'en informer par mail à : antoine.guerin@idefhi.fr

Antoine GUERIN



**SUR LE THÈME DE L'EXPOSITION :
CENTENAIRE DE L'IDEFHI**

**VENEZ ECHANGER AUTOUR D'UN CAFÉ ET
CONTRIBUER À L'HISTOIRE DE VOTRE METIER !**



Sommaire

Qu'est-ce que l'on vous raconte ce mois-ci ?



5 Focus sur...
L'école inclusive

J'aime mon métier **13**
Franck BIANCO :
technicien réseau
& infrastructure Télécom

14 La vie de l'institution

N° 57 - septembre 2019

Directeur de Publication :
Eric GOUNEL

Comité de rédaction :
Robert GARITO - Laetitia LANGIN
- Jeanne PERRIN - Franslie
KONGO - Christine BEN GADI
- Elsa BELLIRI - Philippe SUSMAN
- Antoine GUERIN - Chrystèle
GLARAN - Stéphane TABOURET

Mise en page :
Elsa BELLIRI - Communication.

Impression :
Copie Plus

Crédits photographiques :
Julien PAQUIN

Édito



L'Histoire est traversée de ruptures qui font prendre à l'humanité de nouvelles directions et entraînent les hommes dans de nouveaux chemins.

Pour autant, ces ruptures sont souvent précédées de signaux, qui sont souvent inaperçus, mais qui annoncent aux esprits les plus avertis la radicalité des évolutions à venir.

Sommes-nous au bord d'une rupture en ce qui concerne les pratiques d'accompagnement des personnes en situation de handicap ?

A bien y regarder, la réponse semble positive.

Il s'agit en effet pour la société de créer un environnement favorable afin que les personnes en situation de handicap puissent jouir pleinement de leurs droits, de tous leurs droits comme tout un chacun.

Pour les professionnels accompagnant les personnes en situation de handicap, leurs nouvelles fonctions ne consisteront plus tant à agir dans un environnement spécialisé et adapté au handicap, mais à accompagner l'inclusion des personnes dans un autre environnement de vie, davantage sensibilisé au handicap et plus soutenant.

Ce changement de perspective était attendu depuis longtemps par de nombreuses familles. D'autres, en revanche, le redoutent : les expériences antérieures ayant laissé leur lot de cicatrices.

Je peux mesurer au travers de mes échanges avec quelques collègues que la question porte désormais moins sur le bien-fondé des objectifs de l'inclusion que sur la façon de la mettre concrètement en œuvre.

Il en est ainsi ! C'est bien une aventure sociétale qui nous attend ! Riche de rencontres, de questionnements et de "re-questionnements" !

En participant, il y a quelques jours, à l'inauguration de la classe externalisée de l'école du Village de Canteleu, j'ai vu et lu dans le regard des enfants, et comme en miroir, dans celui des enseignants, éducateurs et psychologues, toute la motivation et l'intérêt à imaginer de nouvelles solutions d'accompagnements.

Une grande actrice française ne disait-elle pas : « Il faut oser d'abord, doser ensuite ».

Alors avançons avec confiance et pragmatisme dans ce chemin de l'inclusion.

Bonne lecture.

Éric GOUNEL
Directeur général

n°

57





L'école inclusive

Pour que l'école devienne pleinement inclusive

Le contexte réglementaire

Le handicap est une des grandes causes du quinquennat. La réalisation d'une École pleinement inclusive est à ce titre une priorité et se veut être l'École du 21^{ème} siècle.

L'école est une chance et un droit auxquels tous les enfants peuvent prétendre.

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 a affirmé le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son

domicile, à un parcours scolaire continu et adapté. Pour aller plus loin et améliorer les conditions d'accès à l'enseignement des élèves en situation de handicap, la loi pour la Refondation de l'École de la République, du 8 juillet 2013, consacre pour la première fois le principe d'inclusion scolaire en posant les fondements de l'école inclusive en ces termes : « *Le service public reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans distinction.* »

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

Il s'agit d'un milieu d'apprentissage inclusif pour les élèves handicapés, prenant en compte leurs besoins. Ces dispositifs sont dédiés à une situation de handicap à 25%. Au 1er septembre 2022, on compte 340 000 élèves handicapés, nombre en hausse de 2006. Dans le même temps, ils sont accompagnés par un enseignant spécialisé, ce qui a été multiplié par 6, passant de 56 000 en 2006 à 166 000 en 2022. Des modes de scolarisation diversifiés sont proposés aux élèves en situation de handicap avec la création notamment d'Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS), d'Unités d'Enseignement Externalisées (UEE) et des unités d'enseignement élémentaires du Trouble du Spectre Autistique.

Dans le cadre d'une volonté de développement des réponses inclusives, un des objectifs de la politique nationale est d'augmenter le taux de scolarisation à l'école des enfants accompagnés en établissements spécialisés (50% d'ici 2020 et 80% d'ici 2022).

- Le département a mis en place un dispositif d'accueil des élèves handicapés en partenariat avec le Centre Médico-Social (CMS) de Canteleu, le Centre de Ressources et d'Intervention (CRI) de Canteleu, le Centre de Ressources et d'Intervention (CRI) de Saint-Etienne-du-Rouvray et l'ITEP Vallée de l'Orne. Les dispositifs sont organisés selon trois modalités :
- En enseignement interne : les élèves sont inclus dans un établissement scolaire ordinaire ;
 - En Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) : les élèves sont inclus collectivement dans un établissement scolaire et bénéficient de l'appui de professionnels du médico-social sur leur lieu de scolarisation. (CFT : une UEE à l'école élémentaire « Maupassant » à Canteleu et deux UEE au collège Le Cèdre à Canteleu – TSLA et SEEJS ; IME : une UEE à l'école élémentaire « du village » à Canteleu et une UEE en lycée professionnel « Le Corbusier » à Saint-Etienne-du-Rouvray en cours) ;
 - En scolarisation à temps partagé (PSA – Parcours de Scolarisation par Alternance) : les élèves sont inclus individuellement dans un établissement scolaire ordinaire, à temps plein ou à temps partiel.

Les perspectives : la circulaire de rentrée du 5 juin 2019

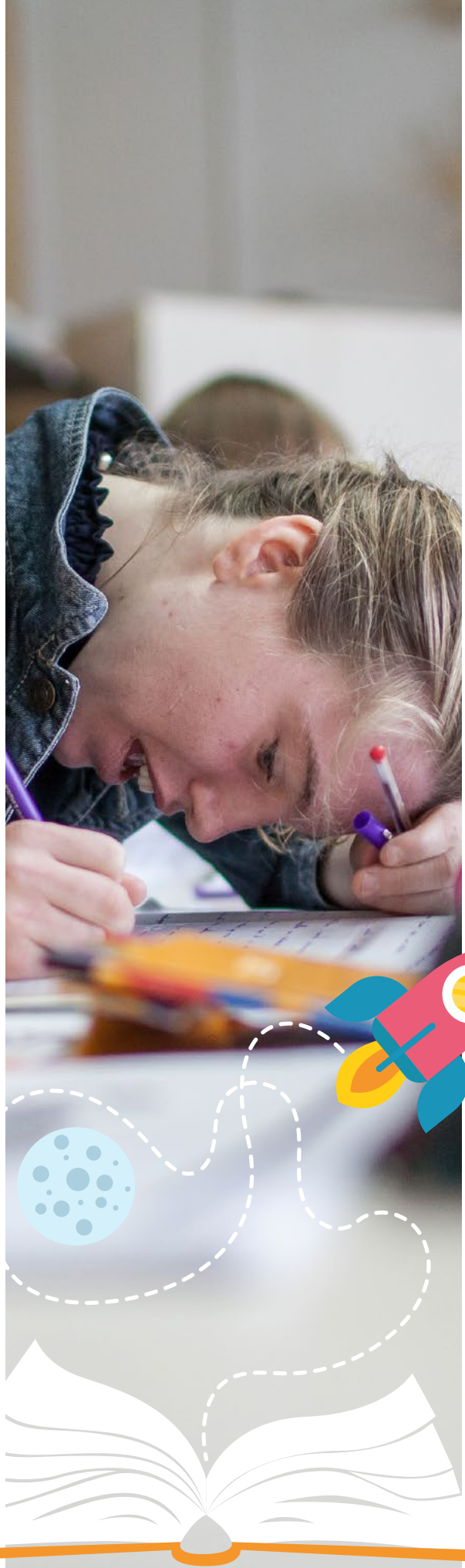
Un grand service public de l'École inclusive est en construction depuis la rentrée 2019 qui nécessitera de transformer en profondeur l'accompagnement des élèves en situation de handicap en terme de proximité et de réactivité.

Plusieurs axes se dégagent :

- Instituer un service de l'accompagnement des élèves en situation de handicap : déploiement d'un Pôle inclusif d'accompagnement localisé (Pial) ;
- Mieux accueillir les parents et l'élève et simplifier les démarches : mise en place d'une cellule de réponse aux familles dans chaque département ; création d'un livret de parcours inclusif évolutif ;
- Former et accompagner les enseignants : mise en ligne de la plateforme Cap école inclusive ;
- Professionnaliser les Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) ;
- Structurer la coopération entre les professionnels de l'Éducation Nationale et du secteur médico-social dans les établissements scolaires : doublement des UEE du secteur médico-social d'ici à 2022 ; expérimentation d'un Pial avec appui médico-social par académie, création d'équipes mobiles territoriales d'appui aux établissements scolaires (expérimentation puis extension en 2020) ;
- Mieux suivre les parcours inclusifs et évaluer la qualité des actions.

Pour conclure, nous sommes tous concernés et tous mobilisés pour une École pleinement inclusive et l'IDEFHI œuvre dans ce sens.

Catherine ANTOINE





L'IME externalise une de ses classes à l'école du village de Canteleu

Pourquoi ce projet d'externalisation d'une classe ?



Les jeunes de l'IME sont demandeurs d'aller vers une scolarité comme tout le monde. Mme Séverine HELIN (éducatrice à l'IME), forte de ces constats, prend contact avec les CM2 de l'« École du Village » située à proximité afin de mettre en place un projet éducatif : pratiquer de l'art plastique avec eux. Devant la réussite de cette rencontre, le projet de classe intégrée au sein de l'école a pointé son nez au sein de l'IME. Du fait de leur déficience, il est compliqué pour les élèves de suivre les apprentissages de leur classe d'âge en inclusion scolaire individuelle. D'où l'idée de la création d'une unité classe externalisée. C'est ainsi que Mme Soizic BOURGES s'est portée volontaire pour rejoindre ce projet qui lui tenait à cœur. Le binôme de choc Mme BOURGES/Mme HELIN était né !

Qu'est-ce qu'une classe externalisée et ça fonctionne comment ?

Le terme exact est : Unité d'Enseignement Externalisée (UEE). La classe a été intégrée en février 2019 mais le projet a été préparé en amont. Dès le début de

l'année, elles ont fait le choix de multiplier les activités en commun avec plusieurs classes de l'école (sport, musique, sciences...) en adaptant les séances bien évidemment afin que les élèves se rencontrent et apprennent à se connaître. Une fois suffisamment à l'aise, 6 élèves de l'IME ont intégré une classe rien que pour eux à mi-temps. Elles ont privilégié un petit nombre d'élèves car cela demande beaucoup d'attention notamment pour gérer les relations aux autres. Depuis la rentrée 2019, la classe intègre 8 élèves !

La collaboration des deux professions dans la classe est un réel atout. D'un commun accord, Mme BOURGES se charge des compétences scolaires (français, maths, etc.) et Mme HELIN va plus particulièrement s'occuper des autres (habiletés manuelles, sport, etc.) et de la partie éducative lors des récréations et de la cantine.

Les familles sont parties prenantes et soutiennent le projet !

Quel apport pour les jeunes de l'IME ?



Les bienfaits pour ces jeunes sont indéniables et n'ont pas de prix. Ils sont fiers d'être dans une école comme les autres, ils se sentent valorisés et ont le sentiment d'être intégrés. De plus, cela offre une perspective d'évolution aux autres jeunes de l'IME qui aimeraient faire pareil.

L'inclusion vue de l'extérieur : d'après une enseignante de dispositif ULIS

L'an dernier, sur la MECS de OISSEL, un enfant attendait une place en IME. Pour répondre à sa demande « d'aller à l'école », il a été scolarisé très partiellement au sein du dispositif ULIS de l'école Jean JAURES. Un travail de partenariat de qualité s'est mis en place entre l'enseignante de ce dispositif, très investie dans ses missions, et l'équipe éducative de la MECS. Cela nous a permis de répondre au mieux aux besoins et attentes de cet enfant en adaptant nos pratiques tout au long de l'année.

C'est avec passion qu'elle m'a livré son point de vue sur le rôle du dispositif ULIS dans le cadre de l'inclusion scolaire :

« Le dispositif ULIS représente une passerelle entre milieu spécialisé et ordinaire. Les enfants porteurs de handicaps peuvent faire leurs premiers pas vers l'inclusion en passant par ce dispositif.

Le dispositif accueille souvent des enfants en attente d'une place en IME ou en ITEP. L'inclusion n'est pas toujours possible pour ces élèves. Certains enfants pour lesquels le passage dans ce dispositif serait bénéfique en termes d'inclusion n'ont donc pas toujours l'occasion d'y avoir une place avant le collège.

L'objectif de l'ULIS, c'est l'inclusion progressive ou le retour en classe ordinaire en veillant à favoriser le bien être de l'enfant et à répondre au mieux à ses besoins. Les enfants vivent leur passage en ULIS comme une bulle, un sas où ils se sentent bien. Il faut les rassurer et les booster pour leur donner l'envie d'aller vers le milieu ordinaire.

L'enseignante ULIS doit effectuer un gros travail de communication avec les familles, les établissements spécialisés et les enseignants du milieu ordinaire pour réussir l'inclusion d'un élève. L'enseignante ULIS a toujours besoin de convaincre, elle doit prouver aux collègues comme aux enfants et à leurs parents que l'inclusion est possible.

Le passage en ULIS aide à démontrer aux collègues enseignants que l'enfant a une place en milieu ordinaire. C'est un travail supplémentaire qui demande de l'anticipation. Si on prend le temps nécessaire à la mise en place des actions, l'inclusion fonctionne bien. L'ULIS est un dispositif très positif.

En outre, la loi de 2005 fait son chemin et on note aujourd'hui un début d'évolution des mentalités. »

Chrystèle GLARAN





3

QUESTIONS

À...



**Mathieu
GEOFFROY,**
professeur des
écoles à l'ITEP
Vallée de Seine

Pourquoi l'inclusion scolaire individuelle ?

À l'ITEP de Canteleu sont accueillis les grands adolescents (14-20 ans) qui présentent des troubles du comportement et de la personnalité et des difficultés d'apprentissage. Il serait très compliqué avec cette tranche d'âge et au vu de leur problématique complexe de mettre en place une classe externalisée. Pour autant, les jeunes, souvent dans le déni de leurs troubles, souhaitent retourner dans le milieu ordinaire qu'ils ont parfois quitté depuis longtemps. L'inclusion au cas par cas permet ce retour vers une scolarité ordinaire pour certains. En effet, l'inclusion individuelle a cette faculté de pouvoir être progressive et de suivre l'évolution de l'adolescent en aménageant son emploi du temps en fonction de ses possibilités et de ses besoins.

Quelle est la place de l'enseignant dans cette inclusion scolaire individuelle ?

« En tant que professeur, être un soutien à l'inclusion scolaire d'un jeune sans temps dégagé c'est compliqué car nous ne pouvons pas nous rendre dans l'établissement pour échanger ou soutenir les équipes pédagogiques et faire 1h d'aide aux devoirs par semaine aux jeunes inclus n'est généralement pas un étayage suffisant pour la réussite. »

L'année dernière M. GEOFFROY avait du temps dégagé pour l'inclusion scolaire individuelle dans le cadre de ses missions au sein de l'UEAIP. Cela lui a permis d'aller dans les établissements scolaires, d'aider les jeunes autant qu'ils en avaient besoin pour leurs devoirs mais aussi pour leur apprendre à devenir élève (prise de note, utilisation d'un cahier de liaison, changements de salle et de professeur...), d'informer les équipes.

Et pour finir, se rendre sur place permet de voir le jeune autrement que ce qu'il montre de lui à l'ITEP. Et l'objectif premier est bien là, ouvrir le jeune vers l'extérieur, le valoriser et lui offrir la perspective de s'intégrer comme tout le monde !

Comment fonctionne une inclusion scolaire individuelle ?

C'est le regard croisé de l'équipe pluridisciplinaire de l'ITEP (professeurs des écoles, maîtres de formation professionnelle, éducateurs et thérapeutes) qui va repérer quand un élève est prêt pour un retour en milieu ordinaire. C'est alors que l'éducateur chargé d'insertion va rassembler tous les éléments nécessaires auprès des différentes parties (établissement scolaire d'accueil, famille, jeune, enseignants ITEP, thérapeutique, éducatif, médical...) afin d'élaborer un projet d'inclusion scolaire individuel et personnalisé. C'est ce même éducateur qui sera l'interlocuteur privilégié de tous les partenaires, qui fera le lien entre eux et permettra au projet d'inclusion d'évoluer avec le jeune.

Franck BIANCO : technicien réseau & infrastructure Télécom



J'aime mon métier

« Je suis technicien réseau et infrastructure Telecom. Pour vous donner la mesure, je travaille dans un service de 7 personnes qui gèrent 750 postes pour 1300 utilisateurs, 547 lignes mobiles et environ 600 lignes fixes. Le 3883, ce qu'on appelle le support, représente environ 450 tickets par mois.

C'est un métier de contacts humains, notre objectif étant de trouver toutes les solutions pour une continuité de service et pour le bien-être des professionnels. Le tout dans un environnement technologique complexe, en constante évolution.

L'informatique est un monde de passionnés. Tout le monde connaît cet environnement à titre personnel, les trucs et astuces qui vont avec. En milieu professionnel, la rigueur et la maîtrise de la technologie est

la condition sine qua non d'un bon fonctionnement. C'est parce qu'il y a un service que l'informatique fonctionne et non le contraire.

Les qualités requises pour exercer ce métier sont multiples : il faut être patient pour bien comprendre les problèmes que rencontrent les utilisateurs ; il faut une parfaite maîtrise de l'outil car c'est une science exacte ; il faut être persévérant car certaines anomalies sont complexes et dépendent aussi de nos partenaires extérieurs ; et pour finir cela nécessite un travail d'anticipation permanent, il faut savoir à l'avance quels vont être les effets d'une mise à jour avant sa mise en ligne.

Le talent en informatique est la capacité à utiliser de manière confiante et critique les technologies numériques.»

ILS SE SONT DIT OUI ! POUR LE MEILLEUR ET RIEN QUE LE MEILLEUR

Depuis le 1^{er} septembre 2019, (délibération n°2019-2.4 du 1^{er} juillet 2019), le dispositif ASTRADO a ouvert ses portes au bâtiment 38. Ce dispositif, issu d'une collaboration et d'une mutualisation de moyens entre les services Adoseine et ASTR, est un lieu d'activités de jour en directions des usagers de la protection de l'enfance, qui pour des raisons diverses, ne sont pas inscrits momentanément dans un processus pédagogique ou d'insertion. Le public visé est âgé de 14 à 17 ans.

ASTRADO accueille ces jeunes dans un lieu centralisé sur le site de Cantelieu et leur propose des prestations articulées pour chacun de manière personnalisée, dans un objectif d'insertion à court ou moyen terme dans des dispositifs de droit commun.

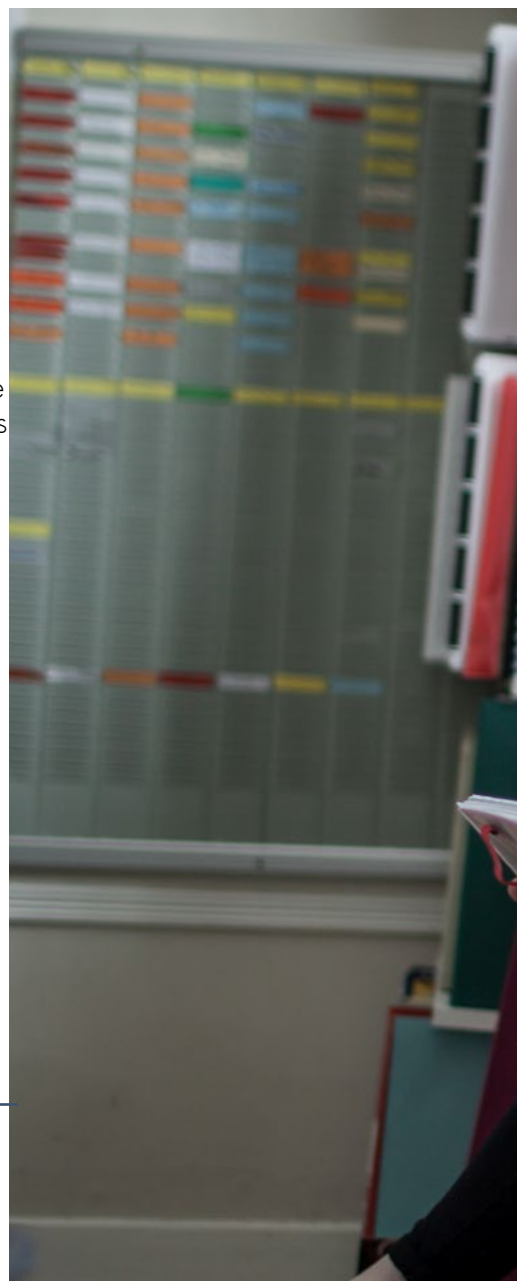
L'équipe est composée de deux enseignants, deux chargés d'insertion et d'un éducateur chargé de la mise en place d'ateliers.

Les prestations proposées sont sur trois versants : la scolarité, l'insertion professionnelle et l'insertion sociale.

En ce qui concerne la scolarité, l'accompagnement peut-être quotidien avec un enseignement par niveau ou ponctuel sous la forme d'un soutien scolaire, ou d'une aide aux devoirs. Les deux enseignants effectuent par ailleurs, selon les besoins, des évaluations de niveau.

Du point de vue de l'insertion professionnelle, les chargés d'insertion proposent un accompagnement individualisé en prenant appui sur le partenariat établi avec les établissements professionnels, les entreprises et les organismes de droit commun. Leur mission n'est pas de se substituer aux équipes éducatives mais d'apporter une plus-value à l'accompagnement éducatif.

Nous offrons aussi la possibilité aux jeunes, qui n'ont pas de projet ou ayant des difficultés à l'exprimer, d'effectuer un travail d'exploration grâce à l'utilisation de l'outil de photolangage « Explorama » ou de participer à des rencontres « métiers » deux fois par mois.



ASTRADO propose par ailleurs, des ateliers permettant aux usagers de se confronter à la réalité d'une activité professionnelle, d'acquérir des compétences techniques et de valoriser leur curriculum vitae. Et comme il n'y a pas que le travail dans la vie, des activités sportives sont proposées.

Mais le dispositif a aussi vocation à devenir un lieu ressource pour l'ensemble des professionnels, grâce à la mise en place d'une veille quotidienne sur le marché de l'emploi, les dispositifs de droits communs et sur tous les événements en lien avec l'insertion. Enfin, un guide des démarches administratives sera prochainement à disposition des usagers et des professionnels.

En conclusion, il est utile de réaffirmer notre volonté de répondre aux besoins des usagers dans un esprit de co-construction avec les équipes éducatives.

Christine BEN GADI





Rencontre avec Laure Bidaux, chargée de mission promotion de la santé à la DPA

LE MOIS SANS TABAC À L'IDFHI... ÇA COMMENCE LE 5 NOVEMBRE !

RG : Laure en quoi consiste cette opération ?

LB : Cette opération est une adaptation du projet Anglais "Stop-tober" qui existe depuis 2016 en France. Moi(s) sans tabac est une action en lien avec les politiques de santé nationales et plus précisément le programme national de lutte contre le tabagisme 2018/2022.

Deux axes se dégagent de ce programme qui nous intéresse tout particulièrement :

- Protéger nos enfants et éviter leur entrée dans le tabagisme ;
- Encourager les fumeurs vers une démarche de sevrage.

Le tabagisme est un des premiers déterminant de la santé des normands. Sa réduction est une priorité dans le Projet Régional de Santé de Normandie 2018/2028.

RG : Peux-tu nous dire en quoi va consister ce mois de Novembre sans tabac ?

LB : Cette action est un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs désirant aller vers une démarche d'arrêt du tabac.

RG : Concrètement comment se cela se passe-t-il ?

LB : Les fumeurs sont invités à arrêter de fumer pendant la période du 1^{er} au 30 novembre. En effet, il est prouvé qu'au-delà de 28 jours d'arrêt, les signes désagréables du sevrage sont réduits, ce qui multiplie par cinq les chances d'un arrêt total.

RG : Alors au niveau de l'IDFHI, peux tu nous dire quelles actions vont être menées pendant cette période ?

LB : Cette opération concernera les trois territoires de notre établissement et nous allons mettre en place différents types d'actions. Des actions plus centrées sur le soin et l'accompagnement des fumeurs dans l'arrêt du tabac avec les infirmières et les médecins du travail et des usagers (à partir de 15 ans). Des entretiens individuels d'évaluation et d'information seront proposés ainsi que la prescription de substituts nicotiques pour ceux souhaitant arrêter. Une diététicienne animera également un atelier «alimentation et arrêt du tabac».

Des actions d'éducation pour la santé et de santé-bien-être seront également programmées tout au long du mois de novembre. Ainsi,

espérons pouvoir organiser des ateliers de massage, de relaxation, de réflexologie, d'aromathérapie en nous appuyant sur la richesse des compétences extra-professionnelles des agents de l'IDEFHI... Ce seront des ateliers plaisir qui apporteront un bien-être pour soutenir les personnes engagées dans l'arrêt du tabac. Ces animations seront également ouvertes aux usagers et professionnels non-fumeurs.

Des activités physiques et des défis sont prévus comme le VTT, la marche nordique et le running sur le site de Canteleu. Tous les agents et les différents publics pourront s'inscrire et relever le challenge.

Les partenaires clubs sportifs de l'IDEFHI ainsi que différentes associations de prévention seront bien entendus associés.

RG : Un programme sera donc proposé ?

LB : Oui tout à fait ! Une campagne de communication sera lancée dès la rentrée afin d'informer l'ensemble des agents des différentes animations mises en place.

Pour cette première édition nous espérons une belle participation des fumeurs et non-fumeurs qui seront là pour les encourager et leur apporter tout leur soutien !

Pour toute information sur le sujet : laure.bidaux@idefhi.fr

Mois sans tabac

**Ici, on soutient
tous ceux qui ont
décidé d'arrêter
de fumer.**

21 Pour participer, rendez-vous sur :
tabac info service
le site + l'appli + le **39 89**
Du lundi au samedi de 9h à 20h.

Nous soutenons Mois(s) sans tabac.
Parce qu'un mois sans fumer,
c'est 5 fois plus de chances d'arrêter.
En novembre, on arrête ensemble !

3989 Service gratuit par appel

France | Département de la Seine-Maritime | Région Normandie

Le dispositif des « Journées d'immersion » a été mis en place en juillet 2018 et un premier bilan 2018-2019 a été présenté aux instances en juin 2019. C'est ainsi qu'il a été constaté qu'entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 mai 2019, 162 demandes d'immersion ont été formulées dont 84 ont pu être réalisées, soit un taux de réalisation de 52 %.

Toutes les demandes n'ont malheureusement pas pu être satisfaites principalement du fait d'absence de dates de programmation ou en raison de l'annulation de certains modules trop peu demandés.

Les 162 demandes ont été formulées par :

133 femmes / 29 hommes

129 titulaires / 24 contractuels et 9 stagiaires.

Bilan des immersions par service :

Directions et Services demandés	Nombre de demandes	Total demandes satisfaites par service	Taux de réalisation par service	Journées d'immersion réalisées par service
ADOSEINE	37	17	46 %	20
ASTR	7	0	0 %	0
CFT	24	9	37 %	10,50
DCVT	7	4	57 %	2
DG	7	5	71 %	3,50
DPA	4	4	100 %	2
DRFA	7	6	86 %	3
DRH	3	3	100 %	1,50
DSN	2	2	100 %	1
IME	19	17	89 %	10,50
ITEP	15	0	0 %	0
SER	4	0	0 %	0
STD	21	15	71 %	23
STH	5	2	40 %	2
TOTAL	162	84	52 %	79

En 2018-2019, c'est donc l'équivalent de 79 journées d'immersion qui ont pu être réalisées.

Le nouveau catalogue immersion de l'année 2019-2020 a été diffusé en version dématérialisée le 9 septembre dernier via la messagerie Outlook sur « Tous à l'IDFHI ».

A l'instar de l'année dernière, chaque service de l'IDFHI a été sollicité pour proposer et décrire les offres d'immersion possibles dans son service, avec une programmation des dates de chacune des sessions. Le catalogue 2019-2020 est la compilation de ces 49 propositions d'offres d'immersion (58 modules en 2018-2019), qu'il s'agisse de modules de présentation de services ou d'offres d'immersion possibles au regard des modalités d'accompagnement ou des métiers du service.

Les journées immersions, le bilan 2018/2019

- Edition 2019/2020 -

CATALOGUE DES OFFRES D'IMMERSION A L'IDEFHI

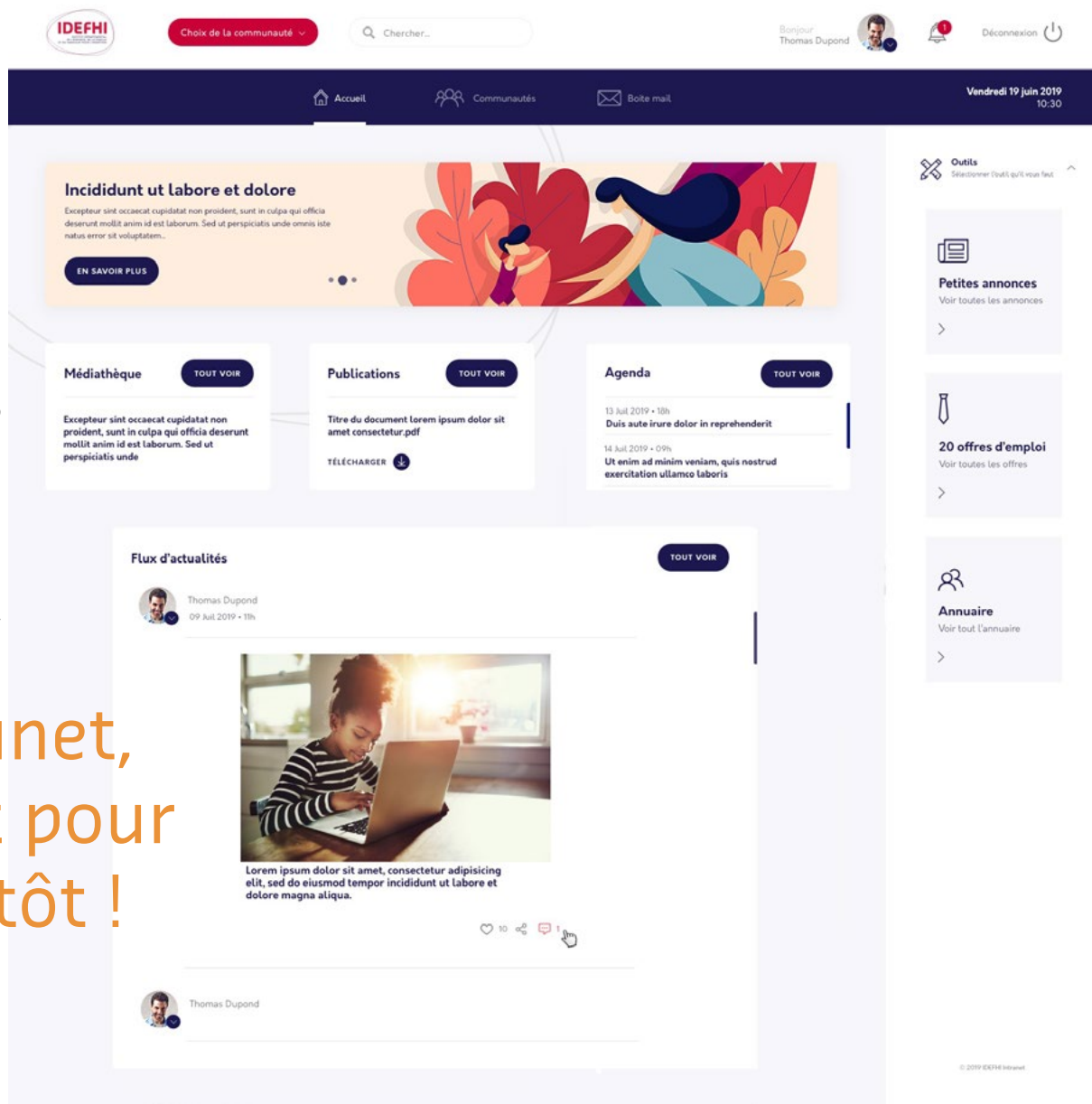
49 modules



Le nouveau catalogue est sorti, accessible au sein de vos services
ou demandez-le auprès d'Alain PRUVOST : alain.pruvost@idefhi.fr

Projet d'intranet de l'agence Intuitiv'.

Intranet, c'est pour bientôt !



Le nouvel intranet de l'IDEFHI arrive ! Après plusieurs mois de réflexion et conception, conformément au projet d'établissement, cet outil va révolutionner nos échanges entre agents. Avec une interface proche d'un réseau social (du type Facebook ou LinkedIn), il a été conçu pour pouvoir interagir entre communautés ! Cela vous permettra de créer un groupe de personnes afin d'échanger sur un besoin ou une activité de l'établissement. Besoin de connaître les prochains créneaux de la marche nordique, de pouvoir avoir accès à une demande de formation ou même d'avoir les coordonnées d'un agent ?

L'ensemble de ces outils seront regroupés sur une seule interface avec comme mot d'ordre : la simplicité d'utilisation.

De plus le nouvel Intranet devrait remplacer une partie des impressions papier, une mesure économique mais surtout écologique !

Le lancement de l'intranet est prévu pour la fin d'année 2019, de nombreuses formations et ateliers seront mis en place dans vos services afin de vous familiariser avec ce nouvel outil.



CE N'EST QU'UN AU REVOIR... Le 27 juin dernier, nous avons organisé le pot de départ de Mme PERRIN, de Mme TISNE et de M. WABLE réunissant une grande partie des professionnels du service Adoseine.

Dans une ambiance festive, nous avons partagé un très bon moment, avec une décoration champêtre réalisée par les secrétaires selon leurs souhaits.

Des discours très touchants, des cadeaux pensés pour leur faire plaisir et bien sur des petits fours délicieux réalisés par l'ESAT.

Nous souhaitons une très bonne continuation professionnelle à notre directrice Mme PERRIN et à notre responsable administrative Mme TISNE, ainsi qu'une excellente retraite à M. WABLE, cadre des unités Bonaventure et Les Alizés. **Élodie OBERTIN**



BARBEUC PARTY. Le vendredi 30 août dernier, un barbecue a été organisé à la MAPA du service Adoseine pour marquer la fin des activités sur l'unité.

Les jeunes ont mis la main à la pâte pour préparer ce repas festif dans la bonne humeur. Ils étaient tous ravis.

La météo s'y prêtait et les jeunes ont passé un moment de détente convivial. **Nadjet KHABOURI**

INAUGURATION. Monsieur GOUNEL, entouré de Mesdames FADLI et NEDELEC de l'Éducation Nationale, a inauguré jeudi 5 septembre dernier la création d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) à l'École du Village, en présence de Madame BOULANGER, maire de Canteleu. Ce projet, initié par une éducatrice de l'IME, s'est mis en place à compter de décembre 2017. Madame BERTIN, directrice de l'école, a réservé un bon accueil aux enfants et professionnels de l'IME permettant la mise en place d'activités autour du sport, du chant, de l'art plastique, etc. pour que les enfants puissent se découvrir et s'apprécier au-delà de leurs différences. En février dernier, une professeure des écoles a rejoint le projet permettant ainsi la création d'une classe externalisée. C'est avec plaisir que les 8 enfants de l'IME ont fait découvrir leur nouvelle classe à leurs parents, professionnels de l'IME et représentants de la municipalité. L'accueil qui a été réservé à chacun permettra sans nul doute de poursuivre l'externalisation d'une seconde classe l'année prochaine. **Julie VERTHIER**



PORTES OUVERTES

Serres horticoles
& maraîchères de
l'ESAT François
Truffaut

JEUDI 17 OCTOBRE 2019

En matinée

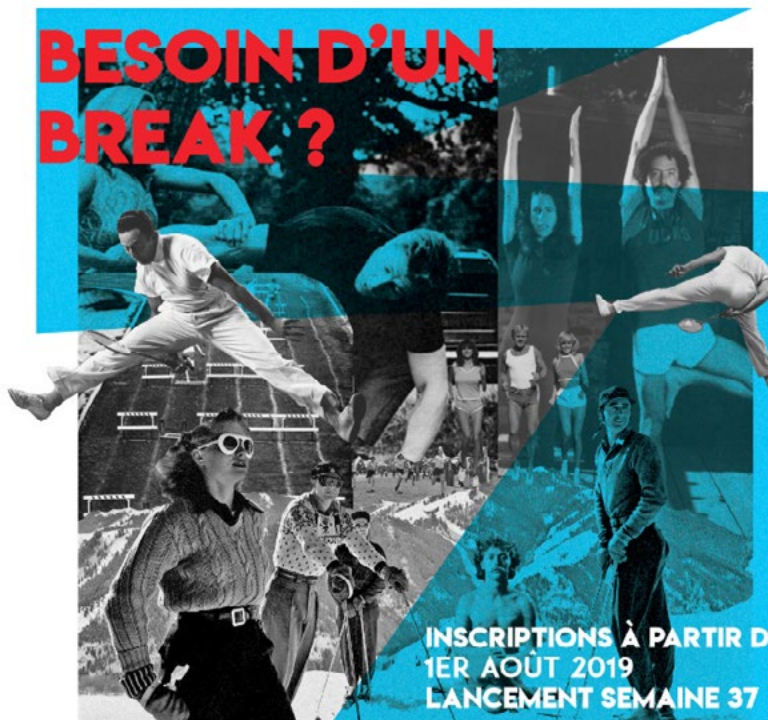
38, route de Sahurs - 76380 Canteleu
(Entrer sur le site de l'IDEFHI)

Merci de confirmer
votre venue :
esat@idefhi.fr ou
02.35.52.44.47



ESAT FRANÇOIS TRUFFAUT

BESOIN D'UN BREAK ?



**INSCRIPTIONS À PARTIR DU
1ER AOÛT 2019
LANCEMENT SEMAINE 37**

**MARCHE NORDIQUE (LUNDI 12H15) - RENFORCEMENT
MUSCULAIRE (MARDI 17H30) - YOGA (JEUDI 12H15) -
BADMINTON SANS INTERVENANT + TENNIS DE TABLE (JEUDI 17H) -
COURSE A PIED (JEUDI 17H30) INTERRUPTION DE NOV. A FEV. 20**

TAÏSO (MARDI 12H15) A NEUFCHATEL-EN-BRAY

INSCRIPTION UNIQUEMENT PAR MAIL :
ACTIVITES@RAPRO@IDEFHI.FR
(DANS LA LIMITE DES PLACES
DISPONIBLES).
UNE CONFIRMATION DE VOTRE
INSCRIPTION VOUS SERA COMMUNIQUÉE.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :
UNE FEUILLE D'EMARGEMENT EST À REMPLIR SUR
LE LIEU DE PRATIQUE. EN SUPPLÉMENT DE LA
PRÉINSCRIPTION PAR MAIL, MERCI DE
COMMUNIQUER VOS COORDONNÉES. LE
MAINTIEN DES INSCRIPTIONS PEUT-ÊTRE
CONDITIONNÉ À L'ASSIDUITÉ AUX SÉANCES.



SUR LE THÈME DE L'EXPOSITION :
CENTENAIRE DE L' **IDEFHI**

VENEZ ECHANGER AUTOUR D'UN CAFÉ ET
CONTRIBUER À L'HISTOIRE DE VOTRE METIER !



Mobilités internes & nominations

1 poste de responsable de production à l'unité de production de la DCVT
Poste à pourvoir au 1^{er} novembre

Les candidatures sont attendues pour le lundi 14 octobre 2019 (délai de rigueur).
Elles devront être accompagnées d'un CV récent (mentionnant une adresse mail)
et d'une lettre de motivation.

M. Emmanuel BATBY est nommé adjoint de direction du service territorial
havrais (STH) à compter du 1^{er} octobre 2019.

M. Kamel DJOUBRI est nommé adjoint de direction du service d'accueil
spécifique du territoire rouennais (ASTR) depuis le 1^{er} septembre 2019.

Mme Lauriane HAUCHARD est nommée conseillère juridique depuis le 12
août 2019.

M. Ako EKPO est nommé responsable des unités mixtes et adolescentes au
service d'accueil d'urgence de l'ASTR depuis le 1^{er} octobre 2019.

M. Karim NOUASRI est nommé responsable des unités Bonaventure et Ali-
zés au service Adoseine depuis le 1^{er} septembre 2019.

M. Emmanuel LEMETAYER est nommé coordonnateur de l'accueil familial
renforcé du STH depuis le 16 septembre 2019.

